



Plan stratégique 2018-2023



Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec

Plan stratégique 2018-2023



Mission

L'OOAQ a pour mission **d'assurer la protection du public** au regard du domaine d'exercice de ses membres, notamment en assurant la surveillance de la pratique et en soutenant le maintien des compétences.



Vision

Par sa proactivité, son audace et son ouverture, et fort de la mobilisation de ses membres, **l'OOAQ est un acteur incontournable et influent** qui voit à ce que la **communication humaine soit reconnue**, au sein de la société québécoise, comme un **besoin fondamental et prioritaire** de chaque individu.



Objectifs stratégiques

1

Accroître l'accessibilité aux services en orthophonie et en audiologie

2

Revoir et renforcer les mécanismes de protection du public

3

Développer des outils et approches novatrices pour s'assurer du maintien des compétences

4

Renforcer l'identité professionnelle des membres

5

Augmenter l'influence et la visibilité de l'OOAQ

6

Comprendre les impacts des nouvelles technologies et favoriser leur intégration aux pratiques de l'Ordre et des membres

Objectif stratégique 1

Accroître l'accessibilité aux services en orthophonie et en audiologie

Stratégies

- A. Dresser un état des lieux quant à l'écart entre les besoins de services à la population versus l'offre de services en orthophonie et en audiologie
 - Réaliser un portrait de la situation actuelle des besoins de la population
 - Documenter les écarts entre les besoins et les ressources et cerner les obstacles entourant l'offre de services
- B. Faire valoir aux décideurs les problèmes ciblés d'accessibilité, les impacts du manque d'accès à court, moyen et long terme, de même que leur ampleur sur les personnes atteintes et amener des pistes de solutions réalistes et innovantes
 - Consolider les relations avec les instances gouvernementales et apporter des solutions
 - Renforcer les relations avec les parties prenantes clés et améliorer le réseau d'influence pour des fins d'accessibilité
- C. Sensibiliser et engager les membres dans une démarche d'optimisation de leur pratique pour accroître l'accessibilité tout en maintenant la qualité des services (ex. : meilleure gestion des listes d'attente, etc.)



Objectif stratégique 2

Revoir et renforcer les mécanismes de protection du public

Stratégies

Inspection

- A. Réviser le processus et les outils d'inspection afin de mieux détecter les pratiques à risque
- B. Adapter le processus et les outils d'inspection à la diversité du travail des membres en exercice (gestionnaire, chercheur, pratique privée, mentors, jeunes membres, etc.)
- C. Revoir le modèle organisationnel pour l'inspection (ex. : volumétrie, affectation du travail, formation des inspecteurs, etc.)

Syndic

- D. Assurer la relève et le transfert de connaissances du bureau du syndic
- E. Formaliser davantage les ponts entre le syndic et l'inspection
- F. Accentuer le rôle de prévention et d'information du bureau du syndic

Général

- G. Mettre en place un processus de suivi du membre suivant la détection de problématiques suite à l'inspection ou à une enquête du syndic (ex. : plan d'intervention)
- H. Renforcer les mécanismes de reddition de compte des comités statutaires et du bureau du Syndic



Objectif stratégique 3

Développer des outils et approches novatrices pour s'assurer du maintien des compétences

Stratégies

- A. Explorer la possibilité de mettre en place un programme obligatoire de maintien des compétences
- B. Élargir l'accès à la formation interne et améliorer la diffusion de l'information relative aux formations
 - Développer et déployer des cours ciblant des contenus entourant le respect des règles en matière d'éthique et de déontologie et autres thèmes connexes
 - Développer une offre de formation adaptée aux besoins des professionnels immigrants pour faciliter l'obtention d'un permis de pratique
- C. Rendre accessible du contenu pertinent pour le maintien et le développement des compétences des membres
 - Contenu en lien avec des problématiques récurrentes (ex. : identifiées à l'inspection ou au bureau du syndic)
 - Contenu en lien avec des nouvelles pratiques
- D. Explorer, développer et déployer de nouvelles approches de soutien à la pratique des membres (ex. : mentorat, communautés de pratiques, accès à des publications, etc.)
- E. Développer des lignes directrices afin d'orienter la pratique professionnelle des orthophonistes et audiologistes



Objectif stratégique 4

Renforcer l'identité professionnelle des membres

Stratégies

- A. Développer et déployer une stratégie de communication auprès des membres visant à clarifier le rôle, les actions et la pleine portée des réalisations de l'OOAQ
- B. Augmenter les occasions d'échange et de dialogue avec les membres (ex. tournées régionales)
- C. Développer et déployer une stratégie d'implication et de reconnaissance des membres visant à les faire rayonner
- D. Déployer des actions visant à encourager les jeunes professionnels à s'impliquer au sein de l'OOAQ
- E. Mener une réflexion approfondie visant à valoriser les professions d'orthophonie et d'audiologie dans une perspective d'avenir et en contexte de multidisciplinarité



Objectif stratégique 5

Augmenter l'influence et la visibilité de l'OOAQ

Stratégies

- A. Positionner l'OOAQ comme un organisme incontournable lorsqu'il est question d'enjeux entourant les champs de pratique de l'orthophonie et de l'audiologie
 - Définir les dossiers porteurs où l'OOAQ doit être engagé sur la place publique et sur le plan politique
 - Prendre les actions appropriées pour les faire avancer
- B. Développer un leadership proactif et une stratégie média sur des enjeux ponctuels de société
 - Amener des dossiers d'importance dans l'œil public en impliquant des membres experts sur des enjeux sociétaux
 - Contribuer activement à des tables de travail



Objectif stratégique 6

Comprendre les impacts des nouvelles technologies et favoriser leur intégration aux pratiques de l'Ordre et des membres

Stratégies

- A. Comprendre les impacts de la transition vers l'ère numérique et s'y préparer
 - Faire un état des lieux en impliquant les membres afin de mieux cerner les impacts et les opportunités de la technologie pour les professions et pour l'OOAQ
 - Créer un comité de travail formé d'experts pour nourrir et guider la réflexion entourant la transformation des professions en cours et à venir dans un contexte d'évolution technologique
- B. Développer un plan d'actions ciblant l'évolution des pratiques de l'Ordre avec un regard particulier sur les actions à poser en lien avec l'évolution technologique
 - Actualiser certains processus de l'OOAQ en intégrant les technologies (ex. : vote électronique) et en assurer un déploiement adéquat
- C. Développer un plan d'action ciblant la transformation des pratiques des professions d'orthophonie et d'audiologie dans un environnement technologique en constante évolution

